

PROCÈS-VERBAL de la première (17-01) réunion de la **commission des études** tenue le mardi 31 janvier 2017, à 9 h, au local G-130 du Cégep de Rimouski.

17-01.01 – **ÉTAIENT PRÉSENTES ET PRÉSENTS** : mesdames Lyanna Bernier, Marianne Bérubé-Dufour, Marlène Cormier, Yolande Huard, Odette Lefebvre, Marie-Pier Martel (arrivée à 10 h 10), Jocelynn Meadows, Carole Paradis, Annie-Claude Prud'homme et Jessy Talbot; messieurs Dany April (président), Serge Desrosiers, Julien Fecteau-Robertson, Dave Gagnon, Jean Simard, Benjamin St-Gelais et Richard Tousignant.

ABSENCE MOTIVÉE : monsieur Luc Jobin.

ÉTAIT ABSENTE : madame Geneviève Morin.

ONT ÉGALEMENT ASSISTÉ : mesdames Lucie Bernier (point .07), Isabelle Breton (secrétaire d'assemblée), Sylvie Fortier (point .08), Mélanie Leblanc (point .06) et Hélène Rhéaume (observatrice). *Monsieur Dany April souhaite la bienvenue à l'assemblée et présente la nouvelle membre représentante des étudiantes et étudiants de même que la responsable de programme, secteur technique, qui sera nommée par le conseil d'administration le 28 février prochain.*

17-01.02 – **ORDRE DU JOUR**

- .01 – Vérification des présences et mot de bienvenue
- .02 – Examen de l'ordre du jour
- .03 – Procès-verbal de la 14^e (16-14) réunion
 - a) Adoption
 - b) Suites
- .04 – Information
- .05 – Fermeture du programme de Techniques de bureautique : avis
- .06 – Politique régissant l'organisation des stages en mer : dépôt
- .07 – Cégep – Modifications des grilles de programmes : dépôt
- .08 – IMQ - Modifications des grilles de programmes : dépôt
- .09 – Nomination au comité d'éthique à la recherche : dépôt
- .10 – Amendement au Règlement sur les droits d'admission (Règlement 99-02.10) : dépôt
- .11 – Amendement au Règlement sur les droits d'inscription (Règlement 99-03.11) : dépôt
- .12 – Amendement à la Politique tarifaire concernant certains services supplémentaires : dépôt
- .13 – Processus de mise en œuvre des attestations d'études collégiales (AEC) développées dans une autre institution : information
- .14 – Évaluation du fonctionnement du comité des études et de la commission des études : information
- .15 – Projet d'ordre du jour de la prochaine réunion

Il est **PROPOSÉ** par madame Jocelynn Meadows, **APPUYÉ** par monsieur Richard Tousignant et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été modifié.

...2

17-01.03 – PROCÈS-VERBAL DE LA 14^E (16-14) RÉUNION

a) Adoption

Point .04 (Information / Commission des affaires pédagogique (CAP) / DEC sans mention)
Remplacer dans la première phrase du paragraphe la « , » après formation générale par « incluant ».

Point .04 (Information / Politique valorisant la rigueur et l'honnêteté intellectuel (catégorie E-05 du Cahier de gestion))

Ajouter dans la deuxième phrase du paragraphe les mots « par intérim » après directrice adjointe et remplacer la dernière phrase par celle-ci : « Elle sera donc déposée au comité des études le 31 janvier 2017 et présentée en point d'information à la commission des études le 14 février 2017. ».

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean Simard, APPUYÉ par madame Marlène Cormier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la 14^e (16-14) réunion tel qu'il a été modifié.

b) Suites

Mannequins haute-fidélité :

Monsieur Dany April mentionne que les travaux se poursuivent. Il informe les membres que les enseignantes et enseignants du Département de soins infirmiers ont reçu une formation au cours des dernières semaines. Il ajoute que le département développe des scénarios en collaboration avec le Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD).

Services adaptés :

Monsieur Dany April avise les membres qu'une entente sur le fonctionnement pour le trimestre d'hiver avec les disciplines de la formation générale a été convenue le 19 décembre dernier. Il précise que le Cégep échangera avec d'autres cégeps afin de connaître leur mode de fonctionnement. Le nouveau système sera en application dès l'automne.

Préalables :

Monsieur Dany April précise que le Ministère est revenu sur sa position et que les anciens préalables seront considérés dans les conditions d'admission.

17-01.04 – INFORMATION

- **Journée pédagogique**

Madame Jocelynn Meadows, directrice adjointe par intérim aux Services éducatifs, explique que la prochaine journée pédagogique sera différente des années passées. Elle se déroulera sous l'aspect d'un mini-colloque où divers ateliers seront proposés, regroupant quatre catégories de sujet. Les ateliers seront donnés par du personnel enseignant du Collège. Cette journée permettra aux enseignantes et enseignants d'échanger davantage entre eux et de partager leur expertise.

17-01.05 – FERMETURE DU PROGRAMME DE TECHNIQUES DE BUREAUTIQUE : AVIS

La courbe démographique, particulièrement à l'échelle régionale, a un effet direct sur la population étudiante de l'ensemble de nos programmes d'étude. Dans certains cas, d'autres variables viennent aussi affecter le nombre de jeunes intéressés par nos programmes de formation, ce qui a pour effet de limiter ce nombre à un point tel que la direction du Collège peut suspendre l'offre d'un programme, le temps d'y concentrer des efforts particuliers de recrutement. Si cette stratégie donne habituellement des résultats, ce ne fut pas le cas durant les dernières années avec le programme qui nous intéresse ici, Techniques de bureautique.

Malgré nos interventions répétées auprès des employeurs, il semble qu'il soit toujours difficile pour eux de faire la distinction entre les compétences de ce programme et son équivalent au secondaire, ce qui limite sa mise en valeur. Nous savons aussi que ce diplôme de niveau collégial n'est pas reconnu dans les conventions collectives provinciales du personnel de soutien. De plus, nous avons fait le choix ici d'offrir le profil Microédition et hypermédia, mais ce dernier, contrairement à ce que nous avons cru à l'époque, ne s'est jamais confirmé comme un choix pertinent pour la petite et moyenne entreprise.

Le programme de Techniques de bureautique a profité de ressources supplémentaires depuis que l'on supporte les efforts de recrutement des programmes en difficulté de recrutement (moins de 10 étudiantes et étudiants en première année). Ces besoins ont aussi été traités en priorité par l'équipe de l'information scolaire et du recrutement. Tous ces efforts n'ont pas donné de résultats et le programme est suspendu depuis maintenant trois ans.

Nous avons aussi travaillé avec les membres du département pour évaluer la possibilité d'offrir une partie ou la totalité du programme en formation à distance, ce qui n'a pas donné de résultats non plus.

Cette réalité amène la direction du Collège à proposer la fermeture définitive de ce programme.

CONSIDÉRANT les initiatives particulières prises par le Collège pour relancer le programme de Techniques de bureautique;

CONSIDÉRANT la détérioration de la situation du recrutement malgré les efforts investis;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises dans le respect de la convention collective du personnel enseignant, des politiques en vigueur au Cégep et de la *Loi des collèges*;

Il est PROPOSÉ par madame Carole Paradis, APPUYÉ par madame Jocelynn Meadows et RÉSOLU A L'UNANIMITÉ de donner un avis favorable au conseil d'administration du Collège de Rimouski afin qu'il adopte la fermeture du programme de Techniques de bureautique et d'exprimer par lettre à tous les membres du personnel enseignant œuvrant dans le programme son appréciation pour leur travail et les efforts investis dans le recrutement.

17-01.06 – POLITIQUE RÉGISSANT L'ORGANISATION DES STAGES EN MER : DÉPÔT

Monsieur Dany April explique que cette nouvelle politique fait suite à la révision des politiques et règlements du Cahier de gestion.

Madame Mélanie Leblanc, directrice adjointe aux Services aux élèves à l'IMQ, présente la politique. Elle précise que cette dernière respecte intégralement du *Règlement relatif à l'organisation des stages en mer* (Règlement 06-06.24) et qu'elle se divise maintenant en une politique et ses procédures. Elle ajoute que cette décision a été prise considérant que Transports Canada apportent régulièrement des

mises à jour et que ces dernières doivent être apportées dans le Règlement. Ce qui nécessite toutes les fois une présentation aux instances (2 séances de CÉT et 2 séances de CA) et une période de temps souvent longue avant que les modifications soient mises en application.

Ce point fera l'objet d'un avis à la prochaine réunion.

17-01.07 – CÉGEP – MODIFICATIONS DES GRILLES DE PROGRAMMES : DÉPÔT

Mesdames Jocelynn Meadows et Lucie Bernier, directrices adjointes par intérim aux Services éducatifs, présentent les modifications apportées aux grilles de programmes.

Madame Bernier mentionne que le programme de Technologie d'analyses biomédicales a fait l'objet d'une révision de programme. Elle précise que les travaux ont commencé à l'automne 2016 et que le nouveau programme sera en application dès l'automne 2017. La reformulation de certaines compétences dans le devis ministériel a entraîné une réduction du nombre d'heures d'enseignement pour les disciplines contributives biologie et chimie.

Ce point fera l'objet d'un avis à la prochaine réunion.

17-01.08 – IMQ - MODIFICATIONS DES GRILLES DE PROGRAMMES : DÉPÔT

Madame Sylvie Fortier, conseillère pédagogique à l'IMQ, présente les modifications apportées aux grilles de programmes de l'IMQ.

Ce point fera l'objet d'un avis à la prochaine réunion.

17-01.09 – NOMINATION AU COMITÉ D'ÉTHIQUE À LA RECHERCHE : DÉPÔT

Madame Jocelynn Meadows présente le document. Elle précise que tous les projets de recherche doivent passer par ce comité.

Pour répondre aux exigences des organismes subventionnaires en recherche (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines et Instituts de recherche en santé du Canada) et pour se conformer à l'article 7.1 de la *Politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec des participants humains* (catégorie E-21 du Cahier de gestion), le Collège se doit de réviser la composition du comité d'éthique à la recherche.

CONSIDÉRANT l'obligation de répondre aux exigences des organismes subventionnaires en ce qui concerne la composition du comité d'éthique à la recherche;

CONSIDÉRANT la nécessité de réviser la composition du comité d'éthique à la recherche, tel qu'il est stipulé dans la *Politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec des participants humains* (catégorie E-21 du Cahier de gestion);

Les recommandations :

Nommer les personnes suivantes à titre de nouveaux membres du comité d'éthique à la recherche :

- Jocelynn Meadows, directrice adjointe par intérim à la Direction des services éducatifs;
- Annie-Claude Prud'Homme, conseillère pédagogique au Cégep de Rimouski;

- Sylvie Fortier, conseillère pédagogique à l'Institut maritime du Québec.

Renouveler les mandats des personnes suivantes :

- François Delisle, enseignant en philosophie;
- David Pelletier, enseignant en biologie;
- Jean-Claude Simard, enseignant retraité.

Ce point fera l'objet d'un avis à la prochaine réunion.

17-01.10 – **AMENDEMENT AU RÈGLEMENT SUR LES DROITS D'ADMISSION (RÈGLEMENT 99-02.10) : DÉPÔT**

Monsieur Dany April présente le document *Amendement au Règlement sur les droits d'admission (Règlement 99-02.10)* et fait état des modifications.

Ce point fera l'objet d'un avis à la prochaine réunion.

17-01.11 – **AMENDEMENT AU RÈGLEMENT SUR LES DROITS D'INSCRIPTION (RÈGLEMENT 99-03.11) : DÉPÔT**

Monsieur Dany April présente le document *Amendement au Règlement sur les droits d'inscription (Règlement 99-03.11)* et fait état des modifications.

Ce point fera l'objet d'un avis à la prochaine réunion.

17-01.12 – **AMENDEMENT À LA POLITIQUE TARIFAIRE CONCERNANT CERTAINS SERVICES SUPPLÉMENTAIRES : DÉPÔT**

Monsieur Dany April présente le document *Politique tarifaire concernant certains services supplémentaires* et fait état des modifications.

Ce point fera l'objet d'un avis à la prochaine réunion.

17-01.13 – **PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) DÉVELOPPÉES DANS UNE AUTRE INSTITUTION : INFORMATION**

Monsieur Dany April explique qu'à la suite de la demande du Ministère voulant que les cégeps échangent entre eux leurs attestations d'études collégiales plutôt que d'en développer de nouvelles, les cégeps du Québec réfléchissent maintenant sur la nécessité de présenter ces dernières, qui ont déjà été adoptées dans d'autres cégeps, dans leurs instances d'établissement (comité des études, commission des études et conseil d'administration) pour l'adopter de nouveau. Cette réflexion amène donc le Collège de Rimouski à repenser à son processus de cheminement de l'AEC.

17-01.14 – **ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DES ÉTUDES ET DE LA COMMISSION DES ÉTUDES : INFORMATION**

Monsieur Dany April mentionne qu'une décision devra être prise sur la pertinence de poursuivre ou non le projet du comité des études. Les membres trouvent qu'ils devraient profiter de plus de rencontres avant de prendre une décision en ce sens.

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean Simard, APPUYÉ par madame Annie-Claude Prud'homme et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de poursuivre le projet du comité des études considérant le nombre restreint de rencontres tenues depuis de sa mise en place.

17-01.15 – PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE RÉUNION

- Politique régissant l'organisation des stages en mer (Règlement 06-06.24) : avis
- IMQ - Modifications des grilles de programmes : avis
- Cégep – Modifications des grilles de programmes : avis
- Amendement au Règlement sur les droits d'admission (Règlement 99-02.10) : avis
- Amendement au Règlement sur les droits d'inscription (Règlement 99-03.11) : avis
- Amendement à la Politique tarifaire concernant les frais d'administration de certains services supplémentaires : avis
- IMQ – Calendriers scolaires 2017-2018 et 2018-2019 : information

La séance est levée à 10 h 54.

Président

Secrétaire d'assemblée